



Relevé de décisions - Cercle Girafe et Co ***Réunion téléphonique entre officiers du mardi 10 avril 2012***

Participants à la réunion :

- Alain Bourrut-Lacouture, 1er lien
- Justine Cauliez, animatrice (*et 2e lien provisoire avec François*)
- François Jurbert, secrétaire (*et 2e lien provisoire avec Justine*)

Suivi des décisions prises lors des réunions précédentes

Le relevé de décision du 19 mars est approuvé et toutes ses décisions ont été réalisées, mise à part le bilan 2011 qui reste à finir pour le cercle France.

Récapitulation des décisions prises

- François regarde les réponses de Justine à ses remarques avant lundi 16 avril sur le bilan 2011 qu'elle a préparé pour le cercle France et Alain regarde le document dans le même délai.
- Alain contacte Aurélia pour l'inviter à renouer du lien avec François, démuni face au refus de celle-ci de communiquer avec lui sur ses demandes de mailing pour Girafe et Co. Pour l'aider, François lui exprimera ainsi qu'à Justine ce qui se vit en lui à ce sujet.
- Le texte proposé par le secrétaire de Girafe et Co est approuvé pour utilisation en signature des mailing à l'intention du cercle et des personnes invitées à le rejoindre
- Alain remplace les deux dernières phrases des règles d'appartenance sur le wiki par le texte suivant :

“En faire la demande par courriel ou courrier auprès du second lien (cf coordonnées des officiers du cercle) et être parrainé par un pair membre du cercle qui pourra alors jouer le rôle de tuteur et faciliter ainsi la phase d'intégration dans le cercle.

Dans le cas où un(e) candidat(e) ne répond pas à l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus, la demande sera étudiée au cas par cas par l'équipe animatrice du cercle.”

